



COHERENCE DES POLITIQUES ET EFFICACITE DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

COOPERATION TRANSFRONTALIERE, AMENAGEMENT CONCERTE DU TERRITOIRE ET INTEGRATION REGIONALE

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

- Au niveau national :

Un transfert de compétences et de ressources s'opère dans un double mouvement de déconcentration et de **décentralisation**, en direction des administrations territoriales et des collectivités locales. Malheureusement, le transfert de compétences et de ressources se mue trop souvent en transfert de charge empêchant les élus locaux d'être suffisamment outillés pour répondre aux défis.

- Bilatéral (transnational) :

Dans le domaine de la **préservation des ressources naturelles** en Ségambie méridionale (Guinée Bissau – Gambie – Sénégal), on observe une interdiction de coupe et de production de charbon de bois depuis 1981 en Gambie, une absence quasi-totale de réglementation en Guinée Bissau et un simple contingentement de la coupe au Sénégal pour des essences telles que le rônier.

- Sous-régional :

Dans le domaine de la **Libre circulation des personnes et des biens** :

- Inapplication des protocoles de la CEDEAO relatifs à la libre circulation des personnes et des biens, aux droits de résidence et d'établissement.
- Instauration des mesures de libéralisation du marché régional avant la création de tarifs douaniers communs ; Ce qui a tout naturellement aggravé les déséquilibres entre régions « qui gagnent » et « territoires du vide » et à entraîné des détournements des flux commerciaux très coûteux pour les recettes douanières nationales.

ACQUIS / PERSPECTIVES

Mise en œuvre d'un certain nombre de démarches et d'actions visant à :

- Développer une vision commune chez les groupes et les individus par les échanges d'expériences

- Constitution d'un réseau transfrontalier des radios communautaires de la Guinée Bissau, du Sénégal et de la Gambie oeuvrant pour :
- Mise en œuvre d'un plan d'action transfrontalier dans la zone de Diouloulou (Sénégal) et Brikama (Gambie) ayant contribué à :



Enda Prospectives Dialogues Politiques

- Appui aux comités de paix transfrontaliers qui réalisent un travail remarquable de médiation et de prévention des conflits frontaliers dans les domaines :
- Le lancement d'une série de concertation et de processus de dialogue politiques dans le cadre du programme Paix et Sécurité dans les domaines suivants :
 - dynamiques démographiques et socioéconomiques et leurs impacts sur les conditions de paix et de sécurité en Sénégambie méridionale
 - libre circulation des personnes et des biens et certification des produits originaires
 - politiques de gestion et préservation des ressources naturelles et ajustement des normes et des pratiques à une échelle transfrontalière
 - mécanismes de régulation endogènes participant de la prévention des conflits

Ces dispositifs de réflexion et d'actions réunissent :

- des universités (Ziguinchor, Banjul, INEP de Bissau)
- des organisations partageant des visions, des domaines d'intervention analogues ou complémentaires
- des institutions déconcertées et des services techniques coordonnées au sein de plates formes institutionnelles par pays
- des partenaires au développement (Concern Universal, SNV, GTZ procas)
- des associations à la base et initiatives transfrontalières (Comité de gestion de la Paix, réseaux transfrontaliers de producteurs ou commerçants, etc.)

- Rapprocher les institutions aux différentes échelles :

- Une appropriation politique et institutionnelle du concept et de la démarche « coopération transfrontalière » : démultiplication des opérations pilotes d'appui aux coopérations transfrontalières entre le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau, le Mali et le Burkina Faso, le Niger et le Nigeria mais également la Mauritanie, et prochainement le Ghana
- Une direction de la libre circulation des personnes et des biens et de la coopération transfrontalière à la CEDEAO : Parallèlement, la coopération transfrontalière a intégré officiellement en 2007 l'organigramme de la CEDEAO en étant logé à la direction de la libre circulation des personnes et des biens. Après l'obtention d'un quitus politique en janvier 2005 (mémoire « pays frontières »), les partenaires de WABI ont ainsi contribué à doter la coopération transfrontalière d'un bras opérationnel au sein de la CEDEAO.

Pôle InterAfriques

« Coopération transfrontalière, Aménagement du territoire et Intégration régionale en Afrique de l'Ouest »



Enda Prospectives Dialogues Politiques

- La Convention sur la coopération transfrontalière dans l'espace CEDEAO :
En 2005, la CEDEAO a produit un projet de Convention Juridique Communautaire destiné à donner à la coopération transfrontalière ouest africaine les bases légales dont elle a besoin. En 2006, le projet a été présenté devant les Ministres en charge des questions d'intégration régionale et d'aménagement du territoire. La Convention a été inscrite à l'ordre du jour du sommet des chefs d'Etats de la CEDEAO en fin 2007.
- L'établissement d'un dialogue entre l'Afrique et l'Europe sur la coopération transfrontalière : Dès 2004, des contacts sont noués avec l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE) qui réunit plus de 100 régions européennes. Le dialogue qui s'est développé depuis, a débouché sur une idée nouvelle : celle de créer des liens de coopération technique et financière entre les régions frontalières européennes et les régions frontalières ouest africaines. Une conférence Afrique-Europe sur la coopération transfrontalière pourrait valider et opérationnaliser cette piste de travail (prévu pour fin 2008 - début 2009).
- Le développement d'un "Programme Frontières" à l'échelle panafricaine largement inspiré de l'initiative ouest africaine : La dynamique ouest africaine attire l'attention de la Commission de l'Union Africaine. En octobre 2006, la Commission de l'Union Africaine lance, avec l'appui du réseau WABI, la formulation d'un « programme frontière » panafricain s'inspirant largement de l'initiative ouest africaine menée sous l'égide de la CEDEAO. En juin 2007, à Addis Abeba, une conférence des ministres africains en charge de l'intégration régionale avalise le programme frontière de l'Union Africaine.
- L'initiation de rencontres transfrontalières entre autorités administratives déconcentrées en Sénégambie méridionale : Depuis 2006, des réunions statutaires sont désormais organisées entre autorités administratives des régions de Kolda (Sénégal), Cacheu, Bafata et Gabu (Guinée Bissau) au niveau des gouvernance, des préfectures, sous préfectures et services techniques et ce, afin de trouver des solutions communes à un certain nombre d'enjeux transfrontaliers : fraude, trafics illicites et contrebande, gestion des ressources naturelles, déplacement et installation des populations réfugiés, santé humaine et vétérinaire, etc.
